



## condannation appel dépassé

Par **MUMU29**, le **19/05/2012** à **19:28**

un client m'a mis au tribunal pour mal façon, je suis allé constaté et je me suis fait insulté donc je n'ai plus porté attention au reste de la procédure pour faire appel le délai est dépassé condamné a 17 000 euros que puis je faire

Par **youris**, le **19/05/2012** à **20:25**

bjr,  
je suis surpris qu'un premier jugement et puis un arrêt de la cour d'appel vous condamnant, vous n'avez pas réagi.  
vous deviez avoir un avocat et avoir reçu des convocations.  
le seul recours maintenant c'est un pourvoi en cassation mais qui n'est pas suspensif ce qui signifie que ce client peut vous demander de payer dès maintenant.  
cdt